

Astrida, le 19 octobre 1950.

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2909/Imm.

OBJET:

Bulletins d'inscription.



Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire parvenir, dès que possible, une provision de bulletins d'inscription, nécessaires pour l'immatriculation des non-indigènes.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,
L'Agent Territorial Principal, F. GODARD,

A Monsieur le Chef du Service
de la Justice et du Contentieux

à

U S U M B U R A .